

Réunion du Comité Syndical

du 2 décembre 2009

CS - 4.04

Compte rendu des réunions de Bureau

RAPPORT

Présenté par Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI Président

Le bureau en exercice s'est réuni les 19 octobre et 18 novembre 2009.

Conformément à la délégation accordée par le Comité Syndical, il est rendu compte à ce dernier des décisions qui ont été prises.

Le Comité Syndical:

PREND ACTE des décisions prises lors de ces bureaux.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 2 décembre 2009, ladite délibération ayant été affichée par extrait le -9 DEC. 2009 conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dépôt en Préfecture le - 9 DEC. 2009

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président,

Préfecture du Terr, de Belfort

0 9 DEC. 2009

Leouahdi Selim GUEMAZI